

**ECOLES ET COLLEGES
DES VOSGES**EXPEDITEUR :
SNUipp886 Maison des Associations
Quartier La Magdeleine
88000 EPINAL**P****P R E S S E**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE Suppl n°2 au bulletin n°76 avril 2010 - Trimestriel - Imprimé par nos soins
Directrice de publication: Christine CAEL Abt: 2,30 € - Prix du n°: 0,60 €

DEPOSE LE 30/04/2010

ALERTE !

Tout est prêt pour casser ce qui nous rassemble encore autour d'une solidarité bienveillante. Tout est prêt pour nous faire travailler plus pour gagner encore moins, alors que d'énormes bénéfices sont partagés entre les plus riches et que les grands patrons de France s'octroient des salaires indécents.

Notre société dans 20 ans, c'est lui.



Le SNUipp en appelle à lever les tabous sur les retraites. Nous avons les moyens d'assurer et le niveau des retraites et leur durée. Il faut aller chercher les financements là où il y a de l'argent...

Il s'agit de faire un choix de société et de décider de notre avenir. L'action sera certainement indispensable.

**DONNONS
à L'ÉCOLE
LES
MOYENS
DE SES
AMBITIONS !**

Mieux répartir les richesses... C'est la première des solutions !

Francis GEHIN

<http://88.snuipp.fr>

SNUipp www.snuipp.fr

SOMMAIRE : Page 1

Edito

Pages 2 et 3

CAPD 26 mars

Page 4 et 5

CDEN 29 mars

Mesures de carte scolaire 2010

Page 6

CAPD 9 avril

Page 7

Drôle de carte scolaire

Page 8

Mouvement 2010

Page 9

Retraites - Maternelle

Page 10 et 11

Revalorisation

Page 12

Bulletin d'adhésion

Encart : vacances pour tous

LE PETIT RAPPORTEUR PARITAIRE

Compte-rendu snuipp de la CAPD du 26 mars 2010

Doc PDF voir la page CAPD du site

DECLARATION DU SNUipp88-FSU à la CAPD du 26 mars 2010 (1)

Les représentants du SNUipp ont découvert la modification du barème et l'attribution d'un point supplémentaire aux directeurs, à réception du document préparatoire. Farouchement opposé à une distinction des personnels au sein du corps des PE pour l'accès à la hors classe, le SNUipp estime

- que cette décision aurait dû faire l'objet d'une présentation et d'une discussion paritaire en amont de cette CAPD
- que le barème d'accès doit être uniforme sur le territoire et donc rester national
- que cette disposition consiste à prendre dans les poches des adjoints pour donner aux directeurs et constitue une mesure de division des équipes
- qu'il n'y a donc pas lieu de donner son accord à ce nouveau barème.

Si la fonction de directeur mérite d'être mieux prise en compte financièrement, il n'est pas acceptable que les Professeurs des Ecoles adjoints en soient pénalisés.

Parce que l'équité demande que les professeurs des écoles aient les mêmes possibilités d'accéder à la hors-classe, nous vous demandons de revenir au barème antérieur et de nous présenter un tableau conforme aux dispositions que nous avons jusqu'alors reconnues.

Le SNUipp rappelle qu'il est favorable à un corps des PE à une seule classe de 11 échelons avec comme indice terminal celui de l'actuel hors-classe, accessible à tous au rythme le plus rapide.

DECLARATION DU SNUipp88-FSU à la CAPD du 26 mars 2010 (2)

Vous venez d'accepter, Madame l'Inspectrice de revenir sur l'attribution d'un point aux directeurs, dans le cadre de l'établissement du tableau d'accès à la Hors-Classe. Nous prenons acte de ce geste qui permet de préserver une unité et une équité d'accès pour tous les personnels 1er degré. Nous vous en sommes reconnaissants, mais le SNUipp tient toutefois à s'exprimer sur la situation.

Les Français qui se sont exprimés par les urnes et la rue cette semaine, l'ont fait haut et fort, mais le cap est maintenu. Je réforme, tu réformes, nous réformons et réformerons encore. Point n'est important de dire comment. Pourtant, c'est bien là que le bât blesse.

Comme le SNUipp l'a si souvent dit lors des précédentes interventions, les collègues enseignants des écoles, comme les autres salariés, subissent une pression psychologique forte, qui dégrade leur perception de leur propre travail et qui les affaiblit. Cette pression est exercée sur le plan professionnel par la hiérarchie, elle-même poussée par la sienne justement dans l'application des réformes qui sont à la fois déroutantes et destructurantes. Combien de fois avons-nous appelé ici à ne pas tomber dans le panneau de la course aux résultats et de la concurrence.

Un appel pour le service public. Celui de la réussite des élèves, mais aussi celui de la réussite des adultes. Pas la galère, ni le drame. Tout juste la sérénité pour faire son métier.

A tous les niveaux, il y a urgence à ne pas confondre nos missions avec celle de comptable ou de manager... Choisissons juste de faire chacun notre métier.

A ces réformes s'ajoutent une politique de destruction des repères et de détérioration du niveau social de la population, avec des conséquences lourdes sur l'autorité parentale et l'éducation. A tel point qu'on voit des enseignantes de maternelle expérimentées se sentir débordées par certains de leurs élèves. Enseignantes qui craquent et nécessitent arrêt de maladie. Comment peut-on en arriver là ? Peut-on renvoyer ces enseignantes en difficulté à leur incompétence sous le seul prétexte qu'il s'agit de petits enfants ?

Et à ces situations s'ajoutent,

- le tableau des 108heures. Véritable pointeuse dans chaque école où le directeur devient le cerbère de service.
- Critiquées par les chercheurs et les professionnels, les évaluations CE1, CM2 et leurs 400€ mettent toutefois du beurre dans les épinards, mais avec remords.
- il y a aussi les retraits sur salaires immédiats pour trop perçus, la main sur les promotions des dixièmes restant pour services rendus, mais aussi les autorisations d'absences accordées sans soldes, certainement pour cause de services non rendus, la décision de l'Inspectrice d'Académie comme discriminant au mouvement, le paritarisme contourné ...et parfois un discours double ...

En regard de tout ça... des frais de déplacement impayés et une demande permanente de toujours faire plus. Alors vous comprenez bien, Madame l'Inspectrice, que le point supplémentaire aux directeurs, en aurait ajouté à une coupe déjà bien pleine pour tous.

LE PETIT RAPPORTEUR PARITAIRE

Compte-rendu FSU du CDEN du 29 mars 2010 (carte scolaire)

Présents : Préfet, Inspectrice d'Académie et Secrétaire Général, Mme Gimilario remplace le Président du Conseil Général, représentant du Conseil Régional, représentants des Maires et des Maires ruraux, DDEN, FCPE, PEEP, FSU, UNSA, FO, les services du 1^{er} degré et du second degré de l'Inspection Académique.

Ordre du jour : Mesures de rentrée 2010, désignation des DDEN, IRL, investissements du Conseil Général dans les collèges.

Déclarations préalables :

UNSA

Report anormal des mesures de carte scolaire après les élections régionales alors que dans le 52, département de Luc Chatel, elles ont été annoncées avant. Dénonce le démantèlement du système éducatif et la réforme de la formation des maîtres.

ASH : inquiet de l'avenir des RASED et de la formation CAPASH. Dénonce la création d'une CLIS dans le privé à Remiremont. Et des conditions faites aux SEG-PA...

2nd degré : dénonce les conditions de mise en place de la formation. Demande un point sur la carte des collèges. Appelle à faire le choix de l'école publique en signant la pétition que l'UNSA propose avec d'autres organisations.

FSU (voir déclaration ci-contre)

SGEN

Une rentrée préparée sur l'unique base d'économies budgétaires. La formation des stagiaires se prépare en faisant fi de la difficulté du métier. Les rythmes scolaires et la semaine de 4 jours sont mal vécus. Dénonce les directives sur la période de réserve. Trop de mesures nouvelles pèsent sur les enseignants...

FO

Que sont les 500 millions d'euros économisés sur le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux à côté des 14 milliards du bouclier fiscal ? Demande l'abandon des fermetures et l'abandon de la réforme de la formation.

FCPE

Demande une vaste concertation sur les rythmes scolaires. Débat qui ne peut se cantonner à la suppression des cours du samedi matin. Nécessité de penser sur la journée, la semaine et l'année, ainsi que de prendre en compte le cursus de la maternelle au lycée. Défend l'idée d'une mesure nationale, mais le débat départemental de proximité s'impose aussi.

La FCPE propose ensuite au vote du CDEN une motion demandant le retrait

de la réforme de la formation des enseignants et l'ouverture d'une vaste négociation sur cette question.

Le Préfet

refuse de la présenter au vote parce que ce point n'est pas de la compétence du CDEN.

Les organisations syndicales s'associent à la demande de la FCPE et se prononcent favorables à son contenu.

Concernant les réformes et la RGPP (révision générale des politiques publiques) le Préfet soutient qu'il ne s'agit pas seulement de mesures comptables, mais aussi de mieux utiliser les moyens disponibles.

Concernant la période de réserve, il défend l'idée qu'un fonctionnaire ne doit pas être taxé d'être partisan dans le cadre de sa fonction. "C'est un principe républicain" qui protège les services et lui-même.

RENTREE 2010

dans les écoles

L'Inspectrice d'Académie présente les conditions :

-3 postes et 14 postes à transformer pour répondre aux décharges des directions qui ne seront plus effectuées par les PE2 qui disparaissent. (réduits à 12 si les fermetures sont réalisées)

L'IA présente le document déjà étudié en groupe de travail le 25 mars et annonce une proposition de

19 fermetures de postes dans les écoles et 3 blocages. 4 ouvertures éventuelles.

Elle précise que pour Domèvre sur Avière une solution est à l'étude pour éviter la classe unique et que sur ST-Dié et Epinal qui perdent chacune 100 élèves, il est entendu que 2 fermetures soient prononcées dans chaque commune.

Les cas de blocages concernent des écoles rurales 3 classes. Elle maintiendra s'il y a 50 élèves à la rentrée. L'IA précise qu'elle préfère éviter ces solutions incertaines qui abondent le mouvement des personnels déjà très important.

Pour le Préfet, il y a nécessité de développer les regroupements en milieu rural. Solution pour offrir de bonnes conditions aux équipes et aux élèves. Les Vosges font partie des 7 départements en baisse démographique (environ -500 habitants / an).

Les organisations syndicales et la FCPE sont intervenues pour dénoncer les conditions de rentrée et la mise en place de la formation qui aura des conséquences dans les établissements et écoles.

VOTE des MESURES

18 contre (syndicats et FCPE)

7 pour (élus)

Concernant l'arrivée des stagiaires (22 lauréats du concours prévus), l'IA mettra tout en œuvre pour leur donner les meilleures conditions de formation. Elle attend le cahier des charges et le cadrage académique.

Suit une longue discussion sur la gravité de la situation.

La FSU s'insurge du manque de préparation à 3 mois de la fin de l'année scolaire et dénonce la coupure totale de la formation proposée avec la recherche pédagogique. Elle montre qu'en terme de modernisation de l'Etat, nous allons plutôt à reculer en ressortant les méthodes d'antan. Elle rappelle les propos du Recteur au CTPA qui ne sont pas des plus rassurants " il faut créer les conditions pour éviter les déflagrations".

Le SGEN alerte les élus et leur demande quelle qualité d'enseignement prépare cette réforme.

Le Préfet précise que nous devons réunir les meilleures conditions pour réussir cette nouvelle modalité de formation. Que nous sommes aussi des contribuables et que toute l'attention doit être donnée à l'utilisation des moyens.

SE rappelle qu'il aurait souhaité que la CLIS de Remiremont s'ouvre à l'école publique.

L'IA répond que le privé a aussi obligation de service public.

RENTREE 2010

dans les collèges

L'Inspectrice d'Académie présente le bilan des moyens actuellement octroyés : La répartition académique prévoyait le retrait de 43 postes. Finalement, c'est l'équivalent de **58** postes qu'il manque à l'heure actuelle. La baisse du H/E sera de 0,03 à la rentrée (de 1,41 à 1,38).

Les organisations syndicales ont dénoncé les fermetures massives et le développement des heures supplémentaires (7%), la situation délicate et difficile, en particulier pour réaffecter les professeurs victimes de fermeture dans certaines matières.

IRL

Une augmentation de 1,017% est proposée par le Préfet. IRL de base passe à 2223,20/an. IRL majorée passe à 2779€/an. Il reste 108 instituteurs.

La FSU rappelle que le montant de l'IRL ne correspond pas à un loyer et ne permet pas de se loger.

Investissements du Conseil Général dans les collèges

Le document est consultable à la FSU 88
Les représentants FSU88

Circonscription de BRUYERES	
JÉANMENIL Centre primaire	Fermeture
RPI BRU + ST BENOIT LA CHIPOTTE	Fermeture
RPI CLEZENTAINNE + HAILLAIVILLE	Fermeture
LEPANGES SUR VOLOGNE mat élém	1 transfert élém vers mat
Circonscription d'EPINAL	
DOGNEVILLE primaire	Fermeture
EPINAL Centre élém	Fermeture
EPINAL Jean Macé application élém	Fermeture
Circonscription de GERARDMER	
GERARDMER Jean Macé maternelle	Fermeture
Circonscription de GOLBEY	
DOMEVRE SUR AVIERE primaire	Fermeture
VAXONCOURT	Ouverture conditionnelle
PORTIEUX	Ouverture conditionnelle
Circonscription de NEUFCHATEAU	
GIRONCOURT SUR VRAINE primaire	Fermeture
MAXEY SUR MEUSE primaire	Fermeture sous condition (50)
VICHEREY RPI	Ouverture conditionnelle
NEUFCHATEAU Marcel Pagnol élém	Fermeture
Circonscription de REMIREMONT 2	
BUSSANG Centre primaire	Fermeture
Circonscription de SAINT DIE	
COLROY LA GRANDE primaire	Fermeture
SAINT DIE Ferdinand Brunot maternelle	Fermeture
SAINT DIE Paul Elbel maternelle	Fermeture
LA VOIVRE Centr.élém+LA VOIVRE mat	Fermeture sous condition (50)
SENONES Rond Pré maternelle 2 cl.	1 fermeture+ 1 transfert
SENONES Perrin/Sand élém	Accueil transfert classe mat
RPI DENIPAIRE+HURBACHE+St Jd'Ormont	Fermeture
Circonscription de Vittel	
BULGNEVILLE maternelle	Ouverture conditionnelle
DARNEY élém	Fermeture
SAULXURES LES BULGNEVILLE élém	Fermeture
LES VOIVRES primaire	Fermeture sous condition (50)
RPI FRAIN+MAREY+MORIZECOURT	Fermeture

FSU88	SNUipp88-FSU
RENTREE SCOLAIRE 2010	
TABLEAU DES PROPOSITIONS DES MESURES DE CARTE SCOLAIRE 1er degré RETENUES PAR L'INSPECTRICE D'ACADEMIE	
Après CDEN du 29/03 et CTPD du 2/04/ 2010	
Les personnels se sont opposés aux conditions de rentrée et ont particulièrement insisté sur les conditions faites aux RASED, à la formation spécialisée et à la réforme de la formation des maîtres	

RESEAUX D'AIDE SPECIALISEE	
MAITRE E	
RAMBERVILLERS Void Regnier élém	ouverture
CHARMES Docteur Malgaigne élém	ouverture
LIFFOL LE GRAND élém de l'Orme	fermeture
: SAULXURES SUR MOSELOTTE	fermeture
PSYCHOLOGUE	
ST DIE Jacques Prévert élém	ouverture
TRANSFORMATIONS ENVISAGEES	
DE MAITRE G EN MAITRE E	
SAINT DIE Jacques Prévert élém G	Transfert vers Baldensperger E
SENONES Perrin/Sand élém G	Transfert vers S.dié Darmois E
MAITRE E CHANGEMENT DE RESIDENCE	
VITTEL Haut de Fol élém E	Transfert vers DARNEY élém E
POSTES LIES A LA FORMATION ASH et CONTINUE	
10 BSL Brigade Stages Longs Transformés en.....	1 Formateur ASH TSL 1 BFC 8 remplaçants affectés formation ASH et PE stagiaires
DEPARTS EN FORMATION	
Directeur d'établissement spécialisé	1
départs CAPASH (nouvelles modalités stage filé le vendredi)	8 places pour 13 candidats 5 D et 3 F (12 en 2009) Peut-être un départ en E ?
POSTES SPECIFIQUES	
Redistribution des 6 postes d'enseignants en langue (L.V ANGLAIS)	Transformés en 6 BFC
Poste animation péda. ruralité	fermeture

POSTES SECOND DEGRE	
SEGPA EPINAL Clémenceau	fermeture
SEGPA RAON L'ETAPE	fermeture
SEGPA REMIREMONT Charley	fermeture
SEGPA SAINT-DIE Souhait	fermeture
SEGPA XERTIGNY	fermeture
SEGPA SENONES	ouverture 1 poste
SEGPA RAMBERVILLERS	ouverture 1/2 poste
SEGPA ST DIE Souhait	ouverture 1/2 poste
SEGPA THILLOT	ouverture 1/2 poste
SEGPA XERTIGNY	ouverture 1/2 poste
INFORMATIONS SUR CIRCO DE GOLBEY	
Circo de Golbey s'installe à l'IA à compter du 01/09/2010	circo EPINAL/GOLBEY
FUSION D'ECOLES et FERMETURE/TRANSFERT SITUATIONS ENVISAGEES	
Ecole Camille CLAUDEL MARZELAY (ST DIE) Transfert des postes sur BALDENSPERGER Elém et Mat CLIS transférée à Paul Elbel	FERMETURE de l'école sur choix de la municipalité
PLOMBIERES : 1 classe de RUAUX transférée à l'école du Tarpenet. Reste 1 classe mat à RUAUX	Les CM2 du Tarpenet iraient au collège contigu
LA NEUVEVILLE DEVANT LEPANGES élém 1 classe+LE BOULAY primaire 2 cl	devient "Ecole 3 cl LA NEUVEVILLE
LA BAFFE élém+mat + MOSSOUX élém	devient école primaire de LA BAFFE 3 cl
CHARMES Henri Breton 11 classes+ mat Centre 5 classes	devient école primaire à 16 cl (déch compl)
LE VAL D'AJOL élém Centre 6 classes+ mat Centre 4 classes	Devient école primaire à 10 cl (demi déch)
CIRCO DE ST DIE DES VOSGES : élém F. Brunot 6 classes+ mat F. Brunot 4 classes	devient école primaire à 9 ou 8 classes (1/4 de décharge)
TRANSFORMATION D'ECOLE	
L'école élémentaire "La Loge Blanche" à EPINAL devient à horaires aménagés (chant+ chorale)	poste à profil pour sa direction
REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL SITUATION ENVISAGEE	
CIRCO DE GERARDMER : GERBAMONT/ SAPOIS	

LE PETIT RAPPORTEUR PARITAIRE

CAPD du 9 avril 2010 (victimes de mesure de carte scolaire)

Ordre du jour : - Incidences des mesures de carte scolaire sur le personnel - questions diverses

Demands préalables du SNUipp-FSU :

1 - Fermeture de l'Ecole de St-Dié/ Marzelay : la FSU demande sur quels points ont porté les discussions entre l'IA et la Mairie.

Faisant référence à un article de Vosges Matin du 3 avril, l'IA répond qu'elle ne s'exprimera pas sur cette question puisque ses propos risquent d'être transmis à la presse. Si elle reconnaît que ses propos n'ont pas été transformés par le SNUipp, elle précise qu'elle s'adresse elle-même à la presse lorsqu'elle le souhaite.

2 - Le SNUipp demande la mise en place de groupes de travail permettant de traiter les priorités médicales, les postes adaptés et les temps partiels :

L'IA renvoie le SNUipp au groupe de travail académique pour les postes adaptés et à la décision des médecins pour les priorités médicales. Concernant les temps partiels, elle s'engage à fournir la liste des demandes aux représentants des personnels ainsi que celle des acceptations.

3 - Le SNUipp fait remarquer que l'information pour remplir la fiche « post-grève » n'est pas parvenue partout.

L'IA, après discussion, tentera de mettre un message dans chaque boîte Iprof avec routage possible.

4 - Le SNUipp transmet la demande de directeurs qui ne bénéficient pas d'aide administrative.

L'IA précise qu'il reste des possibilités d'emplois de vie scolaire, mais pas dans certains secteurs, pour différentes raisons, comme Mirecourt ou Senones.

5 - Le SNUipp demande quelles sont les procédures de prolongation du cursus IUFM pour l'an prochain :

L'IA répond que pour les cas de manque de durée (femmes enceintes notamment), la prolongation se fera sur le même principe qu'actuellement. En revanche, les reports de scolarité, se feront sur la base de la nouvelle formation.

Demands du SE-Unsa :

1 - Le SE soulève le problème des CPC de Golbey qui sont déplacés sur Epinal

et demande comment les 10 points peuvent servir sur ces postes à profil

L'IA, suite à la discussion, retire les 10 points de carte scolaire qu'elle avait prévue au départ.

Le SNUipp exprime son amertume face au transfert de l'équipe de Golbey vers l'IA d'Epinal. On éloigne une nouvelle fois les structures des personnels et c'est une présence symbolique de l'EN qui disparaît.

2 - Le SE fait remarquer que les décisions tardives des municipalités en matière de restructuration des écoles posent problèmes aux personnels.

L'IA en a conscience, mais elle précise que ces mesures ne sont pas de sa compétence. Sur St-Dié, Mme Maubré devrait rapidement rencontrer l'adjoint chargé de l'affaire.

Le SNUipp fait remarquer qu'en ce qui concerne les classes CHAM, les collègues ne sont pas plus au courant sur l'implantation prévue à St-Dié.

L'IA reste vague sur la réponse et admet que l'école Jacques Prévert était pressentie sur St-Dié. Sur Epinal, le Directeur de la Loge Blanche devra être en capacité de gérer le projet et de s'impliquer pour partie dans l'encadrement. Mais l'objectif est bien d'accueillir un dispositif pour un public mixte musicien et ordinaire.

3 - Le SE demande des précisions sur la mise en place des Unités d'enseignement :

L'IA répond que les conventions avec les établissements sont en cours de révision et qu'il importe que les choses soient clairement établies sur les conditions de travail des enseignants (déplacements, horaires...)

Demands du SGEN :

1 - Le SGEN demande quelles sont les conditions de rémunération des heures de coordination dans les UPI.

L'IA répond que ces heures sont intégrées dans le service. Toutefois, le chef d'établissement peut octroyer des HSE si les 21h sont déjà utilisées.

Le SNUipp fait remarquer que dans l'a-

cadémie, les 4 départements fonctionnent différemment.

2 - Le SGEN demande où en sont les éventuelles restructurations de carte scolaire sur Epinal.

L'IA répond que le maire consulte !!!!

Qui... on ne sait pas.

Interrogée sur les critères de recrutement sur les postes de psychologues vacants, l'IA répond qu'il faut au moins être titulaire de la licence ou du master 1. Et que la formation peut se prévoir en alternance avec le master 1 et 2 de Dijon.

L'IA annonce qu'elle prévoit la création de postes de titulaires de secteur :

BRUYERES	6
EPINAL	3
GERARDMER	1
SAINT-DIE	2
VITTEL	2
NEUFCHATEAU	2

Le SNUipp demande qu'il soit possible d'être affecté à temps partiel sur ces postes de titulaires de secteur.

L'IA répond que c'est très compliqué mais qu'elle en reparlera avec les IEN.

EXAMEN DU DOCUMENT incidences des mesures de carte scolaire

Les personnels concernés seront contactés immédiatement après la CAPD.

L'IA précise que la priorité médicale ou pour handicap est appliquée également pour la détermination de l'enseignant touché par la mesure de carte scolaire. (Elle est donc protégée)

Au mouvement, pour être maintenu sur un poste (direction par exemple), il faut le redemander.

CAPD mouvement : 3 juin 2010

Les représentants SNUipp88-FSU

ECOLES ET COLLEGES DES VOSGES

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE

des Instituteurs,

Professeurs des Ecoles et PEGC

6, maison des Associations

Quartier de la Magdeleine

88000-EPINAL

<http://88.snuipp.fr>

tel. : 03 29 35 40 98

fax : 03 29 64 24 41

Email : snu88@snuipp.fr

CPPAP n° 0710 S 07413

ISSN n° 1266 0833

dépôt légal : avril 2010

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp du département des Vosges. Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au

SNUipp

Quartier de la Magdeleine,

6, Maison des Associations

88000-EPINAL

Début avril, les parents d'élèves et les enseignants de l'école de Marzelay apprenaient que la commune de St-Dié avait décidé la fermeture de l'école avec proposition de transfert des élèves et des postes sur les écoles Baldensperger à 3km et de la CLIS (TED) à l'école Paul Elbel.

Difficile de trouver le fil conducteur de la décision. Mais surtout, difficile d'avaler ce manque de consultation et d'écoute... L'Inspectrice d'Académie renvoie la balle et la baisse d'effectif globale à la mairie...

Les enseignants sont véritablement la dernière roue !!!

Et les élèves ??? Notamment ceux de la CLIS. Atteint de troubles du développement, ils ont mis tant de temps à créer des repères...Le Maire de St-Dié les aurait-il oubliés lors de la prise de décision ?

Le SNUipp a rencontré les collègues de l'école et les parents d'élèves qui ont organisé plusieurs manifestations de soutien ayant regroupé jusque 600 personnes. Il a demandé à rencontrer la municipalité et s'est adressé au Maire (courrier ci-dessous).

Le SNUipp demande à la mairie de St-Dié l'ajournement du projet pour une véritable consultation dès maintenant pour organiser la rentrée 2011 sur l'ensemble de la carte scolaire de St-Dié, prenant en compte, entre autre, la baisse d'effectif sur la commune.

Francis GEHIN
Secrétaire Départemental
SNUipp88-FSU

Epinal le vendredi 9 avril 2010

Monsieur le Maire de Saint-Dié

Objet : Projet de fermeture de l'école Camille Claudel

Monsieur le Maire,

Suite à l'information concernant la fermeture de l'école Camille Claudel avec transfert des classes aux écoles Baldensperger et Paul Elbel, je me permets de faire quelques remarques :

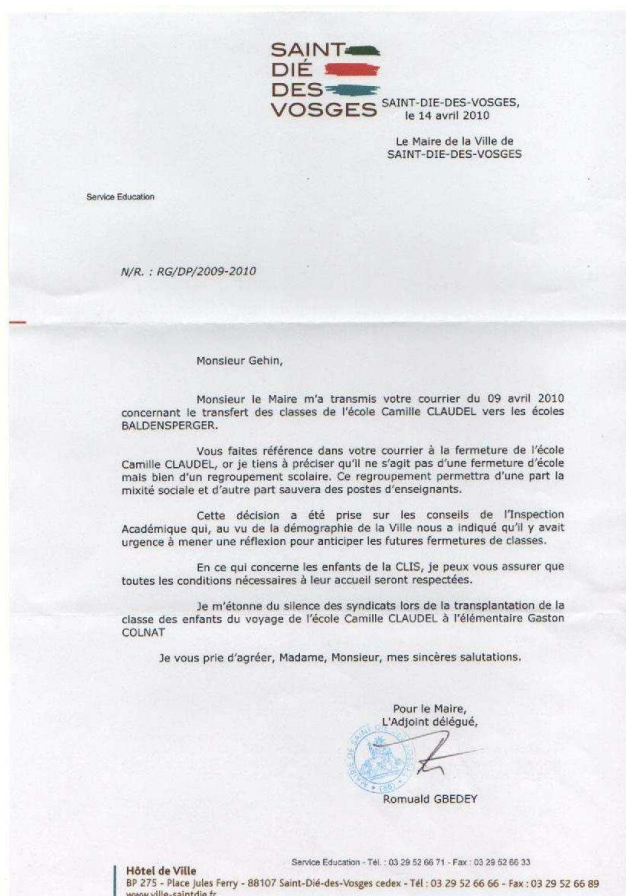
- l'école Camille Claudel, avec son effectif, est une école viable.
- le transfert des classes à plusieurs kilomètres est un élément très négatif.
- le transfert des élèves de la CLIS risque de leur être particulièrement préjudiciable : il a fallu 2 à 3 années pour certains élèves avant qu'ils ne parviennent à entrer dans les apprentissages. Bousculer leurs repères serait remettre en cause tout ce travail. L'intégration sera totalement à reconstruire. N'oublions pas que l'école Camille Claudel avait été choisie notamment pour sa taille et son ambiance.
- Si la mixité sociale est une voie à suivre, elle ne se décrète pas sur ordre, elle se construit. Elle demande du temps et de la compréhension. Une décision brutale peut amener à de nombreuses fuites d'élèves de l'enseignement public.

Aussi, dans l'intérêt de tous, en considération des éléments ci-dessus, je vous demande de renoncer à ce projet. Au moins pour prendre du recul et étudier la situation dans la sérénité et surtout la concertation qui a fait grand défaut dans votre démarche, tant avec les parents d'élèves qu'avec les enseignants directement concernés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Francis GEHIN

Secrétaire Départemental SNUipp88 FSU



EPINAL AUSSI !!!

Nous apprenons ce 29 avril, que la mairie d'Epinal prévoit de fermer deux écoles maternelles à la rentrée 2010.

Les parents d'élèves des écoles du Saut le Cerf et de Robert Lang sont conviés à des réunions d'information les 30 avril et 10 mai.

Encore une fois, aucun contact ni même une question aux enseignants tout au long de l'année... Quand seront-ils pris pour des professionnels par les élus et l'administration ? **Le SNUipp demande également l'ajournement du projet.**

EPINAL

Crédit  Mutuel

SAINT DIE

44 rue de la Clé d'Or
8000
EPINAL

Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

42 rue Pierre Evrat
88100
SAINT DIE

Tél : 0820 822 044

N° indigo : 0,12TTC/min

Cette année, le mouvement risque d'être particulièrement délicat.

Afin de mieux veiller à la régularité des procédures, nous vous conseillons de nous envoyer :

La fiche de contrôle syndical votre liste de vœux informatiques votre liste de vœux « papier »



MOUVEMENT 2010 - CAPD du 3 juin 2010

FICHE DE CONTRÔLE SYNDICAL

à photocopier et à remettre à chaque participant au mouvement.

Nom Prénom Nom de jeune fille

Adresse administrative

Poste occupé temps complet temps partiel (% précis)

Depuis le..... à titre définitif à titre provisoire

Diplôme de spécialisation (option) : Inscription sur liste d'aptitude direction : oui
non

Adresse personnelle

Téléphone: école domicile :.....Courriel.....

Afin que nous puissions faire valoir vos droits, veiller à la transparence et à l'équité du Mouvement 2010, retournez cette fiche

avec une copie de vos vœux informatiques et « papier » à :

SNUipp 88 6, Maison des Associations Quartier de la Magdeleine 88000 EPINAL
tél. 03-29-35-40-98 fax 03-29-64-24-41 snu88@snuipp.fr

TITULAI-REou	ANCIENNETE GENERALE DES SERVICES Arrêtée au 31/12/2009 ____ans____mois____jours A vérifier sur I-PROF voir tableau	_____
TITULAIRE	MESURE DE CARTE SCOLAIRE Bonification de 10 points	_____
TITULAI-REou PE2	ENFANT A CHARGE de moins de 11 ans au 01/04/2010 1 POINT PAR ENFANT Né avant le 01 04 2010	_____
TITULAI-REou PE2	ENFANT A CHARGE de 11 à 20 ans au 01/04/2010 0,5 POINT PAR ENFANT	_____
TITULAI-REou	HANDICAP RECONNU : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> ENFANT OU CONJOINT HANDICAPE : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Priorité totale
PE2	RANG DE CLASSEMENT AU CONCOURS NOTEZ ICI _____ LE RANG DE VOTRE CLASSEMENT 1 POINT pour les premiers puis barème dégressif de 0,001point	_____
	TOTAL	_____

N'hésitez pas à nous contacter au 03 29 35 40 98 / 0621440714 / 0670282555 snu88@snuipp.fr

IMPORTANT

Tout poste demandé et obtenu, ne peut être refusé !

N'oubliez pas d'adresser à l'I.A. les pièces justificatives des cas suivants :

- enfant ou conjoint handicapé
- maladie grave .

RETRAITES

Conférence débat organisée par ATTAC Vosges
MARDI 11 MAI à 20h30
amphithéâtre de la faculté de droit (rue de la Maix EPINAL)
Avec **Bernard FRIOT**

*Professeur honoraire de Sociologie. Chercheur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense,
membre de L' IES (Institut Européen du Salariat),
spécialiste du financement de la protection sociale.
Auteur de « L'enjeu des retraites » aux éditions La Dispute (2010).*

RETRAITES préparer la bagarre !!! Un site d'infos régulièrement mis à jour à ne pas manquer

<http://47.snuipp.fr/spip.php?rubrique186>

Et le 4 pages FSU sur <http://88.snuipp.fr>

La maternelle

ou « considérer les enfants avec leur histoire et leur devenir »

Pour une école **maternelle** qui soit **ET** école **ET** maternelle

Mercredi 7 avril dernier, le SNUipp88-FSU a accueilli **Mireille BRIGAUDIOT** Maître de conférence, IUFM de Versailles, Laboratoire LEAPLE Paris V. et **Gilles MOINDROT** Secrétaire national du SNUipp-FSU pour débattre de la maternelle, avec 150 collègues présents dont une vingtaine de PE2 à partir du film : « **Bravo ! A la maternelle, on apprend !** », initié et réalisé par le SNUipp.

Le Snuipp ouvre ainsi une fenêtre sur ce qui se passe en maternelle. Mireille Brigaudiot met en mots les petits et grands gestes professionnels. Elle montre que la maternelle est une école où on apprend et où l'on devient grand. Durant quinze minutes, le film nous emmène dans trois classes, auprès de trois enseignantes de PS et GS.

On comprend alors :

- que **parents et équipe d'école** ne font qu'un,
- que l'enseignant, en tant que **professionnel**, établit une confiance entre lui-même et les enfants,
- que cette **confiance préalable est nécessaire** à l'entrée dans les apprentissages
- que ce même professionnel sait prendre en compte le **point de vue des enfants** pour alterner le nécessaire discours d'adulte **sans demande particulière**, avec des résolutions de problèmes **à la portée des enfants**
- **qu'aucune réussite immédiate** n'est attendue mais les aptitudes de fin de GS sont dans les têtes des professionnels de la maternelle

Parmi les interventions

Francine : « Merci le Snuipp ! En 30 ans de carrière, c'est seulement la deuxième rencontre avec un chercheur ! Et la première, c'était avec Mr. Bentolila... »

Sylvie : « Vous parlez d'ouvrir l'école maternelle aux parents, je suis tout à fait d'accord avec vous, mais ça n'est pas toujours facile. Et cette année je travaille en élémentaire : c'est assez terrible. Il y a une très mauvaise considération des enseignants et de toute façon, il y a très peu de contacts avec les parents. »

Claudine : « Quels sont les intérêts des évaluations de fin de GS par rapport aux apprentissages ?! »

Mireille Brigaudiot : « Lorsqu'on observe un enfant à un moment T, on voit ce qu'il sait ou non. Il y a alors deux façons de voir les choses : comme les anglo-saxons : on se demande ce qu'il ne sait pas encore faire ou alors on se demande ce qu'il sait faire pour aller vers quelque chose de plus, en essayant de comprendre la logique de ce qu'il sait faire, c'est le principe V.I.P. (Valoriser-Interpréter-Poser un écart)... Les évaluations GS proposées ne se placent pas dans cette logique... »

Revalorisation : trompe l'œil et inégalités

Signez la lettre-pétition ci-contre !

Le Ministre a présenté ses mesures de revalorisation aux organisations syndicales. Au cours de cette réunion, le SNUipp et la FSU ont vivement dénoncé l'absence de négociations, le caractère limité et inégalitaire de mesures qui ne concernent qu'environ un enseignant sur quatre et qui résultent de la suppression de postes.

Annonces financières

Le SNUipp dénonce des mesures profondément inégalitaires qui laissent trois enseignants sur quatre sans revalorisation.

Pour rappel, ce plan de 196 millions d'euros est à mettre en parallèle avec le coût de la défiscalisation des heures supplémentaires (340 millions d'euros). Il est financé par la suppression des 16 000 postes d'enseignants de cette année (496 millions d'euros) pour l'essentiel les postes de stagiaires.

Le gain indiciaire est concentré sur les 6 premières années de la carrière (actuels 3, 4 et 5^{ème} échelons).

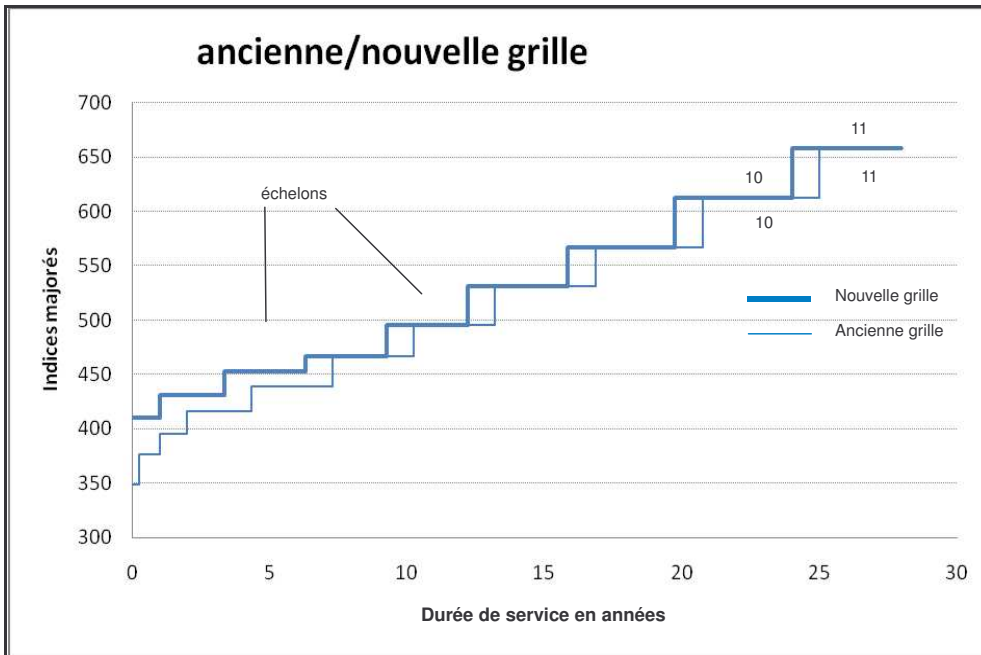
- Un décret est en préparation au ministère qui publiera les nouvelles grilles indiciaires du nouveau corps des professeurs des écoles dont la classe normale ne comptera plus que 9 échelons (Le 1^{er} et

(PE2) et les enseignants au 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} échelon verront leur traitement revalorisés de 15 points d'indice (57,68 euros mensuels) et 14 points d'indice (53,82 euros nets). Cette mesure d e v r a i t concerner environ 80 000 PE.

- Les professeurs des écoles, lauréats du concours 2010, seront recrutés à partir du 1^{er} septembre 2010 dans l'actuel 3^{ème} échelon à l'indice 410.

- Les professeurs des écoles déjà recrutés devraient être reclassés dans la nouvelle grille en conservant leur indice et leur ancienneté dans l'échelon.

Ex : un professeur des écoles au 10^{ème} échelon avec 2ans et 6 mois d'ancienneté dans l'échelon devrait être reclassé au 9 échelon avec le même traitement et la même ancienneté dans l'échelon.



le 2^{ème} échelon qui correspondent à l'année de PE2 sont supprimés). Le nouveau premier échelon correspond à l'ancien 3^{ème} (cf. tableau ci-dessous)

- Les échelons 3, 4 et 5 verront leur indice augmenté respectivement de 15, 14 et 14 points d'indice. Par conséquent, seuls les enseignants actuellement stagiaires

Le ministre a repoussé à l'année 2011 l'éventuel revalorisation des échelons 6 et 7. Interrogé par le SNUipp sur l'annonce dans une lettre à la FSU de mettre en œuvre des mesures concernant l'ensemble de la carrière, le ministre a déclaré ne pas fermer complètement la porte, rappelant qu'il y avait un rattrapage à faire pour la promotion des professeurs des écoles à la hors classe mais a écarté toute amélioration cette année.

Il a rappelé la mise en place d'un grade à accès fonctionnel accessible au mérite pour certaines fonctions en fonction de l'évolution des discussions dans la fonction publique.

Mesures indemnitaires nouvelles :

- l'accompagnement des stagiaires : PEMF et Maître d'Accueil Temporaires
- Les enseignants référents pourraient être enfin reconnus

POUR UNE VERITABLE REVALORISATION DE TOUS LES ENSEIGNANTS !

Lettre au président de la république



SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

Monsieur le Président de la République,

Vous avez affirmé à plusieurs reprises que les enseignants devaient bénéficier « *d'une reconnaissance plus grande, de meilleures perspectives de carrière, d'un meilleur niveau de vie, de meilleures conditions de travail* ».

Or, les mesures de revalorisation que le ministre de l'Éducation Nationale vient d'annoncer concernent moins de 25% des enseignants.

Elles sont financées par les suppressions de postes qui dégradent la qualité de l'école et remettent en cause la formation professionnelle des stagiaires (PE2).

Elles ne peuvent constituer une revalorisation des enseignants, c'est pourquoi nous exigeons des mesures qui concernent l'ensemble de la profession, en début, en cours et en fin de carrière, qui permettent de rattraper les pertes accumulées.

Nous exigeons, Monsieur le président de la République, l'ouverture de négociations qui débouchent sur une réelle reconnaissance de notre métier.

NOM	Prénom	Ecole	Signature

